

## Communiqué de presse

Zurich, le 21 juin 2013

Page 1/2

### **Prix d'accès au réseau: Le compromis proposé par le DETEC pour stimuler la concurrence**

**La consultation concernant la modification de l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST) réalisée par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) se termine aujourd'hui. L'adaptation proposée par le DETEC est impérative en raison des évolutions techniques. Sunrise et d'autres opérateurs de télécommunications ainsi que différents représentants d'associations de protection des consommateurs approuvent par principe les modifications qui stimulent la concurrence et évitent toute discrimination en matière de prix. Sunrise exige une application immédiate et systématique de la révision, elle refuse un échelonnement dans le temps.**

#### **Une modification qui aurait déjà dû être apportée**

L'objet de la révision est la modification des règles concernant les méthodes de calcul des prix que les autres opérateurs de télécommunication doivent payer à Swisscom, qui occupe une place dominante sur le marché, afin de pouvoir utiliser son réseau. Cette modification aurait déjà dû être apportée depuis longtemps en raison des évolutions techniques et des changements qui ont lieu sur le marché. Depuis des années, Swisscom tire profit d'une méthode de calcul des coûts qui entraîne des prix d'accès au réseau régulés beaucoup trop élevés par rapport à ses frais de maintenance effectifs pour une infrastructure qui est amortie depuis longtemps déjà. Sunrise et d'autres opérateurs ont déjà exigé que Swisscom ne tienne compte que des coûts historiques. Le projet de révision ne va toutefois pas aussi loin. Swisscom est toujours autorisée à utiliser les coûts de remplacement courants (hypothétiques) qui mènent à des prix trop élevés. Le projet de réforme apporte cependant d'autres corrections qui devraient permettre de réduire les prix. Un aspect positif consiste à exclure toute discrimination en matière de prix sous forme de différences de coûts/de prix (effet ciseau).

#### **Il faut accepter le compromis proposé**

Même si le projet ne va pas aussi loin qu'il serait souhaitable, il peut être approuvé en tant que compromis, à l'exception de l'application échelonnée dans le temps. Selon le DETEC, il faut s'attendre à une réduction modérée des prix d'accès. Il est donc incompréhensible de l'appliquer de manière progressive étant donné que Swisscom a pu faire valoir des coûts trop élevés pendant des années.

#### **Une stimulation de la concurrence au niveau des services**

Les améliorations vont renforcer la concurrence au niveau des services car les opérateurs alternatifs pourront investir davantage dans les offres. Elles ne gênent en rien la concurrence au niveau de l'infrastructure, contrairement à ce que les opposants au projet ne cessent d'affirmer. La régulation des prix dans le domaine de la technologie cuivre, qui est en fin de vie, n'a aucune influence sur les investissements dans les fibres optiques en Suisse, en particulier en raison du faible nombre de lignes dégroupées.

La modification de l'ordonnance sur les services de télécommunication (OST) qui a été proposée arrive certes un peu tard, mais stimulerait toutefois la concurrence.

**Sunrise Communications AG**

Sunrise Media-Hotline

P.O. Box

CH -8050 Zurich

E-Mail

Internet

Tél.

Fax

media@sunrise.net

www.sunrise.ch

0800 333 000

+41 58 777 61 67

**Sunrise**

## Communiqué de presse

Zurich, le 21 juin 2013

Page 2/2

### **Sunrise**

Sunrise est le plus grand opérateur privé de télécommunications de Suisse, avec des succursales à Zurich, Kloten, Lucerne, Bâle, Berne, Bienne, Renens, Genève et Lugano. Environ 3 millions de clients utilisent les produits et les prestations de Sunrise dans les domaines de la téléphonie mobile, du réseau fixe, Internet et IPTV. Sunrise TV, la toute nouvelle génération de divertissement, se caractérise par le plus grand choix de chaînes HD dans son pack de base, les fonctions «ComeBack TV» et «Live Pause» ainsi qu'une diversité unique de chaînes de TV et de radio. La division Business Sunrise propose des solutions de communication individualisées aux clients business. Le réseau mobile Sunrise, s'appuyant sur les technologies GSM, EDGE, UMTS et HSPA+ et 4G/LTE, fournit à plus de 99% de la population des services de téléphonie mobile de pointe, avec une vitesse de transmission allant jusqu'à 100 Mbit/s. Un réseau à fibres optiques à haute performance d'une longueur totale de 10 000 km permet la mise à disposition de services de données et de services vocaux dans tout le pays. Grâce au dégroupage, Sunrise dessert près de 85% des foyers avec des services à large bande. Sunrise exploite dans toute la Suisse près de 100 Sunrise Centers. Sunrise est une marque de Sunrise Communications AG.